 

Marie-Laure Chaix-Pompei

Conseillère Principale d’Education

Collège de Tadine

BP 117

988928 Tadine

MARE

Tél : 45 41 31

mchaix-pompei@ac-noumea.nc Novembre 2017

Bilan des actions menées dans le cadre de

la prévention du harcèlement en milieu scolaire et des discriminations

Inscrit dans le projet d’agir dans le cadre de la promotion de la santé, le Projet d’Etablissement du collège de Tadine s’est donné comme axe prioritaire éducatif le bien être des élèves et leur santé.

Dans cet esprit, la lutte contre le harcèlement et les discriminations sont au cœur des préoccupations de l’encadrement adulte.

**Cette année plusieurs actions ont été mises en place :**

**Temps de parole de l’ensemble des élèves avec les personnels du collège**.  Chaque vendredi l’ensemble des élèves sont réunis sous le faré avec la conseillère principale d’éducation, le directeur, et les personnels enseignants et vie scolaire. A cette occasion sont rappelés, outre les informations hebdomadaires, tous les faits notables qui ont entrainé une sanction ou bien suffisamment marquants, leur traitement par le collège et les conséquences pour les élèves concernés. A l’inverse les bonnes pratiques sont récompensées. Les incidents sont à chaque fois l’occasion de rappeler à tous la nécessité de bien s traiter pour faire société.

**Affichage des élèves en français et en Nengone** d’une information à l’attention des élèves : « je suis victime, je suis témoin quoi faire ? »

**Insertion de cette information dans les futurs carnets de correspondance avec les numéros utiles** à jour fournis par

Mme Cousin-Tordjman Claude, Coordinatrice de la plateforme SOS Ecoute

**Informations à l’attention de tous les personnels** via pronote avec une affiche en salle des professeurs.

Le harcèlement, définition et impact sur les jeunes victimes et agresseurs, le traitement de la situation de harcèlement et l’appel à volontaires.

**Action pédagogique** mises en œuvre cette année dans le cadre du comité d’éducation à la santé et à la citoyenneté inter établissement : **création d’un spectacle vivant** **inter établissements**  (danse et théâtre) pour sensibiliser les jeunes et leur famille aux situations de harcèlement et de discriminations. Matériau recueilli au sein de chaque collège (témoignages), travaillé et mis en scène par les élèves du niveau 4° de chaque établissement. Cette action doit se dérouler dans le temps, (plusieurs années scolaires) chaque promotion de 4° au fil des années enrichira le contenu du spectacle.

**Séances ponctuelles de prévention** animées par l’assistante sociale, l’infirmier scolaire et la conseillère principale d’éducation. Niveau 4° (les claques et les injures) et 5° (je suis un zorro)

**Création de lieux d’écoute** afin de permettre aux élèves de déposer leur parole dans un lieu protégé : Groupe de parole de l’Antenne Médico Psychologique auquel participent des élèves impliqués dans des situations de violences, ou de discrimination, Point écoute Sage-femme mensuel.

**Développement de la liaison collège/ internat** avec des temps de concertation entre directions mais aussi vie scolaire. Echange d’informations, suivi des cas d’élèves concernés de manière collégiale.

**Implication dans la prévention des violences conjugales et intrafamiliale**s organisée par le Service de la Femme et la Famille de la Province des Iles. Le projet est d’amener les élèves de 4° à **réfléchir sur la notion de bientraitance** des personnes au collège et à la maison. Le professeur d’Arts plastiques, l’accompagnatrice scolaire et Mme Chaix, conseillère principale d’éducation aideront les élèves à présenter leur travail photographique et slam à la journée des Femmes et de la famille fin novembre au marché de La Roche.

**Vendredi 09 novembre les deux classes de 4° recevront Mme Rose Ngaiohny, représentante du Service de la Femme et de la famille de la PIL qui viendra présenter la notion de bientraitance.**

Donner la possibilité aux élèves d’identifier les gestes et les comportements qui pour eux expriment le mieux le fait de traiter une personne, un membre de sa famille, un élève, dans le respect des droits et des libertés de chacun, son écoute et ses besoins. Cette action vise à travailler sur les représentations des élèves, leurs attentes vis-à-vis des autres afin de présenter ensuite leurs travaux à la collectivité scolaire et aux membres de leur famille et de la commune.

Nous proposerons aux élèves de s’exprimer soit par la mise en situation photographique soit avec les mots via le slam en français ou en nengone.

**Historique 2017 : Traitement des situations de harcèlement**

Une situation mise à jour cette année traitée selon le protocole.

**En perspective pour l’année prochaine**

Dans le cadre des EPI, trois seront consacrés à la promotion de la santé avec pour ambition « Aller bien pour mieux apprendre » et donc à la prévention des situations de harcèlement et discrimination. Sans être directement liées à ce thème, ces actions visent à améliorer le climat vie scolaire par l’amélioration des relations entre élèves.

**Niveau 5° APPRENDRE A SE CONNAITRE ET A INTERAGIR AVEC SON ENVIRONNEMENT**

 SVT FR CPE ARTS PLASTIQUES INFIRMIER SCOLAIRE

 Créer une bande dessinée mettant en scène un ou plusieurs personnages dans un environnement social ou naturel. Etude des comportements et leurs effets.

**Niveau 4° BIEN ETRE ET SANTE : ALIMENTATION ET EFFORT PHYSIQUE**

SVT  CPE  INFIRMIER SCOLAIRE

Organisation d'une campagne de sensibilisation à la promotion de la santé par l'alimentation et l'effort physique.

Action avec des partenaires jardin pédagogique, et producteurs locaux association liées à la production agricole de

Maré...Préparation d'un repas dégustation avec la production du jardin…

**Niveau 3° EGALITE FILLES GARCONS ET ORIENTATION**

CPE HG

Exposition photo pour faire changer le regard sur les métiers réservés aux filles ou aux garçons

MLaure Chaix-Pompei, conseillère principale d’éducation.